

Décision

Générale

colonial

Décision n° 694 Personnel indigène.

n° 694

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 17 du 01/09/1943

Date de publication
25 août 1943

Date du numéro
1 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence d'une durée de quarante cinq jours, à passer en Ethipie, est accordé pour compter du 1er Septembre 1943, à M. CASSIM Saïd Ali, Agent con tractuel des Finances.